



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

Cellule interministérielle de Crise

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dispositif de soutien et d'accompagnement des victimes et proches des victimes

Les victimes de l'acte de terrorisme survenu à Paris le 7 janvier 2015, ainsi que leurs proches, sont invités à contacter la plateforme téléphonique mise en place par la Justice :

08 VICTIMES

Téléphone : 08 842 846 37

Qui leur proposera une écoute, un accompagnement psychologique et social, des informations sur leurs droits, ainsi qu'une orientation vers les associations d'aide aux victimes de proximité.

Composée d'écouteurs professionnels, cette plateforme, financée par le ministère de la Justice et gérée par l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation, est ouverte :

Tous les jours de 9h à 21h.

En cas de malaise ou de difficulté sur le plan médico-psychologique, les victimes et leurs proches peuvent en outre s'adresser à la cellule d'urgence médico-psychologique du

SAMU de PARIS

Téléphone 01 44 49 24 30

où un accueil spécifique est organisé.

Tous les jours, 24h / 24h.